

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 11 avril 2017

HEURE	REMARQUES
9 h 34	Reprise de l’audience du 10 avril 2017
9 h 34	Lecture du protocole d’ouverture par la greffière-audicière
9 h 35	Argumentation finale de l’AHQ-ARQ par M ^e Steve Cadrin
10 h 01	Fin de l’argumentation finale de l’AHQ-ARQ par M ^e Steve Cadrin
10 h 03	<u>M^e Nicolas Dubé (EBM-NEMC) dépose :</u> <u>Plan d’argumentation</u> conjoint de Énergie Brookfield Marketing, S.E.C. et Nalcor Energy Marketing Corporation, non coté <u>Cahier d’autorités</u> conjoint de Énergie Brookfield Marketing, S.E.C. et Nalcor Energy Marketing Corporatio, non coté
10 h 04	Argumentation finale de EBM-NEMC par M ^e Nicolas Dubé
11 h 24	Fin de l’argumentation finale de EBM-NEMC par M ^e Nicolas Dubé
11 h 24	Questions par M ^e Lise Duquette à M ^e Dubé
11 h 28	Fin des questions par M ^e Lise Duquette à M ^e Dubé
11 h 29	<u>M^e André Turmel (FCEI) dépose :</u> <u>Plan d’argumentation</u> de la FCEI, non coté
11 h 30	Argumentation finale de la FCEI par M ^e André Turmel
11 h 49	Fin de l’argumentation finale de la FCEI par M ^e André Turmel
11 h 50 à 11 h 55	Discussions entre M ^e Marc Turgeon et M ^e Yves Fréchette (HQT) quant à la réplique d’HQT, au terme desquelles il est convenu que M ^e Fréchette fera parvenir une lettre à la Régie, au plus tard jeudi, à 16 h, pour l’informer de sa proposition de réplique
11 h 55	M ^e Dubé désire rappeler que la réplique devra être basée sur la preuve, telle que constituée au dossier, et que ça demeurera une réplique
11 h 55	M ^e Fréchette assure que la réplique sera arrimée directement à ce qu’il y a dans les mémoires et les plaidoiries
11 h 56	Remerciements. Fin de l’audience
	, Johanne Lebuis, greffière-audicière

PROTOCOLE D'OUVERTURE AUDIENCE DU 11 AVRIL 2017

DOSSIER : R-3981-2016 PHASE 2

DEMANDE RELATIVE À LA MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DES
SERVICES DE TRANSPORT POUR L'ANNÉE 2017

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Marc Turgeon (Président de la formation), de même que M^e Lise Duquette et Mme Françoise Gagnon**

Le procureur de la Régie est **M^e Alexandre de Repentigny**

La **requérante** est :

HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)
Représentée par M^e Yves Fréchette

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représenté par M^e Steve Cadrin

ÉNERGIE BROOKFIELD MARKETING S.E.C. (EBM)
Et
NALCOR ENERGY MARKETING CORPORATION (NEMC)
Toutes deux représentées par M^e Paule Hamelin et M^e Nicolas Dubé

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel

RIO TINTO ALCAN INC. (RTA)
Représentée par M^e Pierre D. Grenier

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)
Représenté par M^e Dominique Neuman

DÉBUT :

FIN :

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Page 1 de 1

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 11 avril 2017

[illegible]